



RISQUES MAJEURS

SECTEUR « **OUEST** » - CASTRES

FICHE PRATIQUE

COMMENT VAIS-JE ETRE ALERTE ?

- Par les sirènes du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) disposées sur le toit de l'Hôtel de Ville, sur le toit de la MJC des Salvages et sur le toit du site industriel OMG Borchers à la Chartreuse.



- Par des patrouilles de police municipale avec haut-parleurs.
- Par des appels téléphoniques générés par le système d'alerte Alerte Crues (pour les habitants qui sont inscrits au dispositif et concernés par le risque inondation).

Si vous souhaitez vous inscrire, flashez le code ci-dessous



ATTENTION : Pour le secteur Sud-Ouest de Castres.
Vous pourrez entendre des bruits de sirène chaque vendredi à 14h à l'occasion des essais hebdomadaires de l'entreprise SEPPIC et de ses installations d'alerte.
Pour le reste de Castres, des essais de sirènes SAIP auront lieu le premier mercredi de chaque mois.

2 - QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

Risque inondation

AVANT

1. Ecoutez la radio (fréquences 90,00 Mhz RADIO 100 % et à partir du risque Orange renforcé 91,8 Mhz France Bleu Occitanie).
2. Préparez un sac avec l'indispensable (médicaments, papiers, nourriture, eau).
3. Coupez le gaz / l'électricité.
4. Surélevez les objets de valeur, les denrées alimentaires (eau, nourriture) et les produits toxiques.

PENDANT

1. N'allez pas chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les dispositifs internes prévus dans les écoles ou vous serez prévenus par l'équipe.
2. N'emportez que l'indispensable (médicaments, papiers).

Rendez-vous aux points de rassemblements prévus si votre logement est sur le point d'être inondé ou si les autorités vous en ont donné la consigne.
Faites usage de votre véhicule personnel pour vous y rendre uniquement si les autorités vous en ont donné la consigne.

APRES

1. Ouvrez les fenêtres et portes.
2. Rétablissez le chauffage dès que cela est possible.

Attention ! Veillez à ce que les lieux soient bien asséchés, avant de rétablir le gaz et l'électricité.

Risque rupture de barrage

AVANT

1. Ecoutez la radio (fréquence 91,8 Mhz France Bleu Occitanie).
2. Fuyez le plus rapidement possible dès réception de l'alerte.

Attention ! Interdiction formelle de fuir avec son véhicule personnel, vous encombreriez les routes, empêcheriez le dispositif d'évacuation et de mise à l'abri des populations d'être efficient.

PENDANT

1. N'allez pas chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les dispositifs internes prévus dans les écoles ou vous serez prévenus par l'équipe.
2. Rendez-vous aux points de rassemblements prévus par les autorités municipales. Vous y serez en sécurité et pris en charge rapidement.
3. Rendez-vous aux étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide si toute fuite est impossible.
4. Ne prenez pas l'ascenseur.
5. Ne revenez pas sur vos pas.

APRES

1. Aérez et désinfectez les pièces.
2. Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.
3. Chauffez dès que possible.

Attention ! Veillez à ce que les lieux soient bien asséchés, avant de rétablir le gaz et l'électricité.

Risque industriel

AVANT

1. Confinez-vous dans une pièce intacte dès réception de l'alerte.
2. Fermez portes, fenêtres, arrêtez tout système de ventilations.
(Objectif : empêcher les vapeurs nocives de rentrer)

PENDANT

1. Respirez à travers un linge humide pour vous protéger d'éventuelles fumées ou vapeurs nocives.
2. N'allez pas chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge.
3. Restez à l'écoute de la radio (portable) et des haut-parleurs des services de sécurité. Des messages vous informeront de la situation sur 98.1 Mhz RADIO 100 % .
4. Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelle.

APRES

1. Préparez un sac avec l'indispensable (médicaments, papiers, nourriture, eau).
2. Rendez-vous aux points de rassemblements prévus par les autorités municipales dès que vous en aurez reçu l'ordre.



3 - OÙ DOIS-JE ME RENDRE POUR ÊTRE ÉVACUÉ ? OÙ SERAI-JE HÉBERGÉ ?

Votre habitation/ lieu de travail est situé à proximité :

- **du Rocher de Lunel (avenue de Roquecourbe), de la rue Mahuzies, du quartier de l'Albinque ou du centre-ville coté place Jean Jaurès (et rues adjacentes).**
 - Rendez-vous au point de rassemblement le plus proche de chez vous : la place Pierre Fabre, le parking du Refuge protestant (avenue de Lautrec) ou le Foyer senior de la Platé (rue de La Platé).
 - Vous serez logés au Foyer senior la Platé (rue de la Platé) et au Cosec du Travet (rue Pasteur Bosc).
 - **de Saint Roch (avenue René Cassin et rues adjacentes), de la rue Briguiboul ou de l'avenue Albert 1^{er}.**
 - Votre point de rassemblement : le parking du cimetière Saint Roch (avenue René Cassin).
 - Vous serez logés au Cosec Laden (106 rue Marcel Briguiboul).
 - **Du quartier de Laden, de l'Arsenal (chemin de la Poudrerie, rues d'Austerlitz et Marcel Briguiboul) ou de l'avenue de Lacaze Basse.**
 - Rendez-vous au point de rassemblement le plus proche de chez vous : le parking du Centre Municipal de l'Arsenal (chemin de la Poudrerie) ou le Cosec de Laden (106 rue Marcel Briguiboul).
 - Vous serez logés au Cosec de Laden (106 rue Marcel Briguiboul).
 - **de la Zone Industrielle de Mélou ou de la Chartreuse.**
 - Rendez-vous au point de rassemblement le plus proche de chez vous : le parking de Conforama (route de Toulouse), le parking d'Auchan (ZI de Mélou) ou le parking de Bigard (42 rue Ludovic Julien).
 - Vous serez logés au Stade du Rey (chemin du Corporal).
- 